



PUBLIC VISÉ

- Travailleurs ayant une activité nécessitant de travailler dans un espace confiné, entraînant des risques comme l'asphyxie, la chute de hauteur, l'ensevelissement ou l'anoxie et désirant être titulaire de la formation ESCO.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Aptitude physique pour réaliser la formation.
- Être initié au balisage de chantier, aux travaux en hauteur, à la détection gaz, au port des appareils respiratoires.
- Être âgé de plus de 18 ans.
- Pour les personnes en situation de handicap, un entretien préalable peut être réalisé avec notre référent handicap.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Obligations de l'employeur** : Articles L4121-1 à L4121-5 du code du travail.
- **Travaux en Espace Confiné** : R447 de l'INRS.



DURÉE DE L'ACTION

- 7 heures (1 jour)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 50 à 60% du temps de formation



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- Recommandé tous les 3 ans.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 8 apprenants maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Effectuer un balisage de chantier
 - > Utiliser en sécurité les différents équipements de travail en hauteur (dispositif antichute : harnais, tripode...)
 - > Maîtriser l'utilisation d'un détecteur de gaz
 - > **SURVEILLANT** :
 - Préparation de l'intervention ; Vérifier l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention
 - > **INTERVENANT** :
 - Maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle. Utiliser des appareils respiratoires d'évacuation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour projection**, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.

MOYENS TECHNIQUES

- Mettre à disposition du formateur un espace confiné (réel ou structure pédagogique) pour réaliser la partie pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement écrit et de mise en situation impliquant la réalisation d'interventions en espace confiné.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
 - > Balisage de chantier :
 - Document administratif réglementaire en/hors voie publique
 - Différentes voies de circulation possibles
 - > Les équipements de travail en hauteur :
 - Le port du harnais : le facteur de chute, le tirant d'air...
 - Mise en place d'un tripode
 - > La détection GAZ :
 - Différents types de détecteurs
 - Divers gaz possibles en espace confiné
 - Analyse des résultats d'une détection de gaz
 - > La ventilation :
 - Règles de la ventilation en ESCO
 - Matériel de ventilation
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire) :
 - > Mises en situation atelier « surveillant » et « intervenant » sur des ouvrages sécurisés
 - Préparation de l'intervention
 - Sécurisation de la zone de travail
 - Équipement des opérateurs
 - Ventilation
 - Détection préalable
 - Intervention scénarii d'incidents et d'alertes.
- Test d'évaluation ESCO
 - > Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.

TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.

Formation réalisée par l'entreprise habilitée : Organisme Habilité CATEC®
N°1461062/2015/Catec-01/0/16

